



Mariage après un oqtf en cours

Par **sliliad**, le **29/11/2013 à 10:26**

bonjour JE viens d'exposé mon cas afin que je trouve une orientation ou des conseils rnvoilà je suis rentré en france en novembre 2012 AVEC un visa touristique expiré le 10 janvier 2013rnen mars 2013 j'étais interpellé avec enlèvement de passeport voilàrnen novembre 2013 JE SUIS MARIé avec ma femme mais dans une autre mairie ,est que je peux aller déposé mon dossier direct dans la pref où elle habit vu que c'est làbà où ils m'ont controlé une fois et mon oqtf en coursnsi je rentre en algerie je peux revenir avec un visa regroupemet familialernmerci

Par **aguesseau**, le **29/11/2013 à 10:36**

bjr,rnma réponse est pour le cas ou votre épouse est française.rnle mariage avec une française donne droit automatiquement à un titre de séjour si vous êtes en situation régulière.rndans votre situation le mariage ne rend pas votre séjour régulier et n'annule pas l'OQTF.rnle regroupement familial s'adresse à l'étranger qui veut faire venir sa famille en france ce qui n'est pas votre situation puisque votre épouse est française.rndans votre pays il vous faudra demander une visa conjoint de français.rncdt

Par **sliliad**, le **29/11/2013 à 11:02**

MERCI rnOUI mon épouse est française rndonc impossible que je me presente avant la fin de mon oqtf en préfecture ?rnET si je rentre an algerie donc je dois demandé visa conjoint de français ,?JE pense que sa va être long ??rnMERCI